

Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA)

Mardi 7 décembre 2021, à 18 h 45

Plateforme TEAMS

COMPTE RENDU

Sont présents :

Mme Karyne Thibodeau, directrice adjointe par intérim aux Services éducatifs jeunes
Mme Annie Marineau, parent, présidente et représentante du CCSEHDAA au comité de parents
Mme Nancy Gallant, programme de réadaptation à l'enfance DI-TSA, représentant du CIUSSS
Mme Cynthia St-Hilaire, parent
Mme Mélissa Charron, parent
Mme Céline Gauthier, parent
Mme Audrey Simard, parent
Mme Priscilla Tremblay, parent
Mme Marie-Claude Bouchard, parent,
Mme Élise Harvey, parent
M. Claude Dion, parent
Mme Julie Langevin, directrice aux écoles Le Roseau et Ste-Rose, représentante des directions d'écoles
Mme Carmen Simard, orthopédagogue-conseil, représentante des professionnels
Mme Annie Wells-Campagna, parent et vice-présidente

Sont excusées :

Mme Isabelle Blanchette, éducatrice spécialisée à la CS, représentante du personnel de soutien
Mme Audrey Charbonneau, enseignante, représentante du personnel enseignant
Mme Karine Minier, coordonnatrice clinique, programme de réadaptation à l'enfance, représentante du CIUSSS
Mme Marie-Eve Côté, parent

1) ACCUEIL ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant respecté, nous procédons à l'ouverture de la rencontre.

2) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Marineau procède à la lecture de l'ordre du jour auquel nous ajoutons le point suivant :

13 a) Service d'orthophonie

Mme Wells Campagna propose l'adoption de l'ordre du jour. M. Dion appuie cette proposition. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Par la suite, Mme Marineau note l'ajout de temps à côté des points à l'ordre du jour afin de nous permettre de respecter l'heure de fin pour la rencontre. Également, elle nous avise que la lecture du compte rendu ne sera plus effectuée lors des rencontres, mais que nous allons faire des suivis si nécessaire. Elle demande aux membres de prendre un temps avant la réunion pour en prendre connaissance.

Finalement, Mme Thibodeau nous présente la nouvelle direction qui siègera sur le comité en remplacement de Mme Boulianne qui a reçu un nouveau mandat auprès du centre de services, soit Mme Julie Langevin. Mme Thibodeau propose d'effectuer un tour de table afin que Mme Langevin se familiarise avec tous les membres.

3) LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 12 OCTOBRE 2021

Mme Marineau précise qu'aucun suivi n'a besoin d'être fait en lien avec le dernier compte rendu. Elle procède à son adoption.

Mme St-Hilaire propose l'adoption du compte rendu. M. Dion appuie cette proposition. Le compte rendu du 12 octobre 2021 est adopté à l'unanimité.

4) PRÉPARATION À LA CONSULTATION PORTANT SUR LA VOCATION DE L'ÉCOLE A-S-E

Mme Marineau débute en précisant que l'ouverture du Lab-École a été retardée à l'année prochaine dû à une problématique d'approvisionnement du matériel nécessaire à sa construction. Mme Thibodeau confirme que la séance de consultation a également été reportée, mais qu'elle sera tenue éventuellement. Elle ajoute que tous les commentaires ont été gardés et que des suivis seront faits en temps et lieu.

5) SUIVI AU COMITÉ DE PARENTS

Trois réunions du comité se sont tenues depuis le début de l'année scolaire.

En octobre, M. Jean-François Delisle est venu discuter du centre de services scolaire, du rôle du comité de parents, du rôle du conseil d'administration et autre.

Au mois de novembre, quelques élections ont eu lieu en plus de l'adoption du rapport annuel et du rapport financier.

Pour la rencontre du 1^{er} décembre, il fut question du plan triennal de la répartition et destination des immeubles. Ce sujet apporte beaucoup de mécontentements et de questions au niveau des parents. Autre sujet très débattu : les collations à l'école. Les désaccords demeurant, le comité prône vers l'envoi d'un message aux parents incluant des conseils pour les collations, sans rien imposer. Par la suite, M. Régis Lavoie est venu présenter les services éducatifs dispensés et ils ont procédé au vote du calendrier scolaire 2022-2023 qui comportera à nouveau trois évaluations durant son année. Finalement, il fut déposé la reddition de compte du programme excellence.

Mme Wells Campagna rapporte qu'il y aurait eu discussion sur un « sport études excellence ». Mme Marineau confirme que oui et que le sujet avait été apporté par un parent dont son enfant présente un haut potentiel intellectuel et qui devait choisir entre le sport étude ou le programme excellence. Il aurait donc demandé s'il serait possible de créer un programme combiné de sport et d'excellence. L'interrogation a occasionné de longs échanges et sa demande sera déposée afin d'analyser si son enfant est un cas unique ou si cela serait un besoin plus grand. Ce point amène Mme Thibodeau à proposer la présentation lors de la prochaine rencontre du service d'accompagnement pour les élèves à haut potentiel. Tous sont ravis de cette proposition.

6) ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Mme Marineau procède à la lecture des règles de régie interne. Nous nommons les petites modifications qui y ont été apportées. On demande que la dernière phrase du point 7.4 soit déplacée en deuxième ligne.

Mme Harvey propose l'adoption des règles de régie interne avec la modification demandée. M. Dion seconde. Les règles de régie interne sont donc adoptées avec modification au point 7.4.

7) CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES OFFERTS AUX ÉLÈVES HDAA

Mme Thibodeau présente le cadre organisationnel des services offerts aux élèves HDAA en précisant que ce dernier sera remis à jour pour la prochaine année. Elle prend donc le temps de nous en faire la lecture et en expliquer le contenu. Mme Bouchard demande si lorsqu'un élève du régulier transit vers un programme plus adapté à ses besoins, est-ce qu'il y a des mesures mises en place pour aider à soutenir les familles et le jeune, car elle est d'avis que ceci peut être très difficile pour un jeune de faire le deuil de la vie scolaire régulière à un programme spécialisé. Mme Thibodeau nomme qu'effectivement, en plus des points apportés par Mme Bouchard, il y a également l'enjeu du changement d'établissement pour certains. Mme Thibodeau énumère les actions qui sont généralement mises en place, mais s'informeront tout de même auprès des directions à savoir si elles sont maintenues depuis la Covid et s'il en existe d'autres.

8) FORMATION SUR LE P.I. POUR LES DIRECTIONS

Mme Thibodeau nous informe que la formation sera tenue en février 2022. Celle-ci est proposée aux nouvelles et anciennes directions afin de toujours se tenir à jour. Les modalités du plan d'intervention de révision sont discutées et des propositions sont soumises. Mme Marineau ajoute qu'il est important de prendre le temps d'échanger avec le parent. Mme Marineau complète en nommant d'encourager le parent à s'intégrer dans le processus. Elle est d'avis que ce serait bien d'être téléphoné d'avance et de se faire rappeler de se préparer à la rencontre en notant ses questionnements, les événements qui se produisent à la maison, les priorités qu'ils auraient, autant pédagogique que comportemental, etc. Mme Gauthier ajoute que les révisions de plan d'intervention par téléphone ne sont vraiment pas agréables et de mise. Tous sont du même avis.

Mme Harvey demande si c'est normal de ne pas avoir de révision de plan de prévu rendue à cette date. Mme Langevin lui nomme que souvent c'est dû à la dernière date de révision. Que si c'est en juin, c'est certain que cela peut être un peu rapide de se rencontrer de nouveau en novembre ou décembre. Elle concède qu'habituellement, la majorité se tient avant Noël afin de pouvoir refaire un suivi en fin d'année scolaire. Mme Thibodeau ajoute que pour un élève handicapé, une révision par année doit avoir lieu. Mais chaque cas est différent et donc peut entraîner davantage de rencontres. Elle mentionne que si elle ressent une inquiétude, un questionnement, de ne pas hésiter à communiquer avec sa direction d'école. Mme Harvey répond qu'elle n'aurait probablement jamais osé faire le premier pas à ce sujet et se questionne à savoir si nous ne pourrions pas envoyer une « boîte à outils » par courriel aux parents concernés par les plans d'intervention.

Mme Wells rapporte la problématique que l'information se retrouvant au plan d'intervention ne se rend toujours pas à tous les spécialistes. Elle est consciente qu'il y a des remplaçants, mais il y a encore des améliorations à faire à ce niveau. Mme Thibodeau comprend que la situation persiste et elle tâchera d'en reparler avec les gestionnaires afin de trouver des solutions.

Nous continuons quelques échanges sur le sujet et nommons des points qui mériteraient réflexion afin d'améliorer le processus.

9) RÉFÉRENT EKIP

On reporte ce point à la prochaine rencontre.

10) PRÉSENTATION DES PROJETS EN EXPÉRIMENTATION AU SOUTIEN DES ÉLÈVES HDAA

On reporte ce point à la prochaine rencontre.

11) RÉVISION : PAMPHLET

Nous achèverons le projet de pamphlet à tous les membres afin qu'ils en prennent connaissance et prendrons les commentaires à la prochaine réunion, s'il y a lieu.

12) DISCUSSIONS EN LIEN AVEC :

a) Accès sur le site Internet – Publications

Lors de la rencontre informelle, les parents ont débuté un projet de courriel pouvant être envoyé aux alentours de la semaine EHDAA ou pour le recrutement de membres. Également, ils ont confectionné un mot pour une publication Internet. Les membres termineront la conception de leurs mots en janvier et nous nous ajusterons pour la publication.

Mme Geneviève montre aux membres le changement apporté au site Internet suite aux recommandations du comité, concernant l'accès à l'information du comité EHDAA. Dorénavant, une section « Parents d'élèves HDAA » a été créée dans l'onglet Parents. De plus, une adresse courriel générique est désormais fonctionnelle (ccsehdAA@csrsaguenay.qc.ca). Elle pourra donc être ajoutée à nos documents ainsi que sur le site Internet. Finalement, pour Facebook, si nous désirons y publier, nous devons déposer un contenu pertinent, bref et coloré.

Le dernier projet envisagé pour le printemps serait une liste des organismes disponibles versus les difficultés que peuvent avoir un jeune. Le travail est débuté et suit son cours.

b) Planification de la semaine EHDAA

On reporte ce point à la prochaine rencontre.

c) Formation pour les parents sur le P.I.

Les parents ont débuté leurs recherches sur la documentation des plans d'intervention afin de bâtir un outil ainsi qu'une formation pour tous les parents. Mme Harvey demande si le centre de service a une base à fournir au comité pour les alimenter. Mme Thibodeau répond que oui et que s'ils le désirent, ils peuvent recevoir le soutien de la conseillère en adaptation scolaire et que nous sommes-là pour les aider au niveau du contenu et de la mise en page.

13) AUTRES SUJETS

a) Service d'orthophonie

Mme Charron mentionne qu'on lui a fait part d'un manque de ressource en orthophonie. Elle demande si c'est un manque d'argent ou un manque de personnel. Mme Thibodeau précise que tous les milieux ont du service en orthophonie, il arrive que certaines écoles souhaitent faire un ajout de ressource en orthophonie en cours d'année. Cela est plus difficile, car nous avons deux orthophonistes pour les remplacements qui ne sont pas nécessairement disponibles à la demande des écoles. Le département des ressources humaines travaille constamment afin d'être attractif dans le contexte actuel de pénurie de personnel.

14) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Marineau remercie les membres de leur présence et leur implication et leur souhaite de belles fêtes.

M. Dion propose la levée de la séance. Mme Charron appuie la proposition. La séance est levée à 20h57.



Annie Marineau
Présidente du CCSÉHDAA



Geneviève Bouchard
Secrétaire de la rencontre